



MAURITANIA

موريتانيا

**Déclaration
de
S.E.M. Abderrahim Ould Hadrami
Ambassadeur, Représentant Permanent
De la République Islamique de la Mauritanie**

**Devant
La 3^{ème} commission
Sur le Point 28 de l'agenda de la 66^{ème} Commission
«Promotion de la femme»**

New York, le 12 Octobre 2011

Prière de vérifier au prononcé

Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président vous féliciter à l'occasion de votre élection ainsi que les autres membres du Bureau.

Je tiens à vous rendre hommage pour l'excellente manière avec laquelle vous dirigez les travaux.

Je félicite également Madame Michelle Bachelet, Directrice exécutive d'ONU Femmes pour les excellents rapports présentés.

Monsieur le Président,

La Mauritanie attache une grande importance au rôle fondamental de la femme au sein de la société ainsi qu'à l'égalité des sexes, laquelle "doit devenir une réalité" comme l'a dit très justement Madame Michelle Bachelet, Directrice exécutive d'ONU Femmes.

C'est à cette fin que la Mauritanie a mis en place une stratégie nationale de la promotion de la Femme, favorisant l'égalité des sexes à travers un arsenal juridique qui s'inscrit dans le cadre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes que la Mauritanie a ratifié le 10 mai 2001.

La Mauritanie a pris en compte la dimension « Genre » dans la mise en œuvre de ses politiques nationales. A cet égard, notre pays a créé le Ministère chargé de la Femme dénommé Ministère affaires sociales de l'Enfance et de la Famille. D'autres structures parallèles chargée de la promotion de la Femme ont été créés, comme le Comité de lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes ou encore le réseau des femmes ministres.

Le gouvernement mauritanien a pris des mesures pour s'attaquer aux problèmes liés à la violence sexiste y compris le viol, la violence domestique et les mutilations génitales féminines(MGF). Concernant les MGF le gouvernement mauritanien a mis en œuvre un programme ayant pour objectif l'abandon des ces pratiques néfastes. A cet égard, une campagne de vulgarisation et de sensibilisation portant sur la non-conformité de la pratique des MGF aux enseignements de l'Islam, a été menée avec la participation de Plusieurs centaines d'Imams de mosquée. L'élaboration d'un module de formation sur les MGF ainsi qu'une étude anthropo sociologique sur ces pratiques ont été menées.

Des mesures ont également été prises pour :

- renforcer le pouvoir économique des femmes
- leur participation dans la vie politique du pays
- la scolarisation des filles
- l'amélioration de la santé des femmes

Monsieur le Président,

L'implication de la Femme dans la vie économique du pays permet de réduire la pauvreté et la malnutrition et contribue à l'augmentation du PIB. La stratégie mauritanienne pour la promotion de la femme est d'abord axée sur le renforcement de la participation économique des femmes en favorisant leurs accès aux emplois, non seulement en milieu urbain mais aussi et plus particulièrement dans les zones rurales. La Mauritanie a mis en œuvre une stratégie à long terme visant à lutter contre la pauvreté et à parvenir à l'autonomisation de la Femme.

De plus, la Mauritanie a amélioré l'accès des femmes aux prestations de services comme l'éducation, la santé le micro crédit et les petits projets générateurs de revenus.

En 10 ans, le du taux d'alphabétisation des femmes entre 15 et 24ans a augmenté de plus de 20%.

La Mauritanie a lancé l'« atelier de lancement de l'agenda pour une action accélérée en faveur des femmes et des filles, l'égalité de genre et le VIH ».

Monsieur le Président,

Notre pays augmente la participation des femmes dans la prise de décision. Ainsi notre gouvernement compte 6 femmes, soit 20% de l'effectif. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la loi organique de 2006 relative à la promotion de l'implication des femmes dans le processus de décision. La femme est également présente au niveau des conseils municipaux avec plus de 33%. Toutes les mesures sont prises dans l'attente d'une parité au niveau des centres de décisions.

La promotion du rôle politique de la femme au sein d'institutions nationales passe également par la formation de femmes parlementaires, dispensée par le Ministère de la Condition féminine. Une campagne sur le genre a été lancée en 2010 dans les médias mauritaniens.

La Mauritanie est également engagée dans le développement de stratégies destinées à changer les comportements afin de mettre fin à des stéréotypes culturels néfastes. Elle s'est dotée pour cela de textes juridiques qui protègent les femmes de certains types de violences tels les MGF, citées plus haut, le mariage précoce, le gavage etc...

Le respect, la protection et l'exercice des droits des femmes requièrent un engagement profond de tous. Et c'est ce défi que la Mauritanie est en train de relever doucement mais sûrement.

Je vous remercie.